



Résultats semestriels au 30 juin 2019

Europlasma SA, annonce aujourd'hui ses résultats pour le semestre clos le 30 juin 2019 qui ont fait l'objet d'un examen limité par le collège des Commissaires aux Comptes et qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration ce jour.

Les résultats au 30 juin 2019 concernent la période précédant la reprise de la société par la nouvelle direction en août 2019 dans le cadre d'un plan de continuation. Les actions entreprises ont permis d'assainir la structure financière et de définir le nouveau plan de développement d'Europlasma. Ainsi, les données du premier semestre 2019 ne sont pas représentatives de la nouvelle orientation du Groupe, dont la stratégie présentée le 27 novembre 2019 doit permettre de faire évoluer radicalement son modèle économique. Cette publication permet au Groupe d'être à jour de ses publications périodiques, dans l'attente des résultats annuels 2019, en avril 2020.

Résultats au 30 juin 2019

Les résultats du premier semestre 2019 témoignent :

- des activités de production non optimales sur les différents sites au vu des arrêts et reports de fonctionnement ;
- de la situation de redressement judiciaire du Groupe et des coûts associés, y compris des éléments non récurrents liés à la reprise.
- d'un résultat financier en forte dégradation lié à la charge sur rachat de la dette obligataire (note : le désendettement correspondant figurera dans les comptes au second semestre 2019).

Au vu de ces éléments exceptionnels, les chiffres clés consolidés du premier semestre 2019 sont :

- un chiffre d'affaires de 3,1 M€, en repli de 51% du fait d'une baisse d'activité sur les trois secteurs d'activité, résultant principalement du placement en redressement judiciaire ;
- un EBITDA négatif de 9,2 M€, en recul de 58%, lié à la sous-exploitation des capacités industrielles ;
- un résultat opérationnel négatif de 10,9 M€, intégrant 4 M€ de charges sur les opérations de financement et de redressement judiciaire ;
- un résultat net part du Groupe négatif de 12,6 M€ (contre 10,5 M€ au 30 juin 2018) après prise en compte d'une charge financière de 2,5 M€ ;
- des capitaux propres part du Groupe de -38,8 M€ ;
- Un endettement brut de 34,2 M€ et une trésorerie disponible de 4,6 M€.

Ces comptes sont détaillés dans le rapport financier semestriel 2019 disponible sur le site du Groupe : www.europlasma.com, dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information règlementée ».

Evènements significatifs post-clôture et perspectives

Corporate

Plan de continuation

Le 2 août 2019, le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a validé le plan de continuation d'activité présenté par la société Zigi Capital S.A. représentée par Jérôme Garnache-Creuillot.

Ce plan prévoit de couvrir les besoins immédiats de trésorerie, de redéfinir un projet industriel pour le Groupe et de disposer des fonds nécessaires au financement pendant les trois prochaines années du programme d'investissements et du besoin en fonds de roulement.

La validation du plan de continuation, première étape du retournement du Groupe Europlasma, implique notamment :

- le désintéressement des créanciers selon les modalités prévues dans le plan de continuation ;
- la mise en œuvre d'un plan d'investissements en vue du redémarrage des usines de Morcenx.

Evolution de la Direction

Jérôme Garnache-Creuillot, Président-Directeur Général depuis juin 2019, a constitué une direction opérationnelle et un conseil d'administration composés d'experts pluridisciplinaires.

Dans ce cadre au cours du second semestre 2019, Europlasma a annoncé le renforcement de son équipe dirigeante et la finalisation de sa nouvelle organisation avec notamment l'arrivée d'Olivier Pla au poste de Directeur Général Adjoint du Groupe, de Thierry Prévost au poste de Directeur Technique du Groupe et la nomination de Nausicaa Brun, présente au sein du Groupe depuis mars 2015 en qualité de Secrétaire Générale du Groupe.

Evolution de la Gouvernance

L'Assemblée Générale des actionnaires du 20 décembre 2019 a nommé en qualité de nouvel administrateur Hugo Brugière, pour une durée de 6 années. Le Conseil d'Administration d'Europlasma est désormais composé des 4 membres suivants :

- Jérôme Garnache-Creuillot, Président Directeur Général
- Pascal Gilbert, Administrateur indépendant
- Laurent Collet-Billon, Administrateur indépendant
- Hugo Brugière, Administrateur indépendant

Mise en place d'une ligne de financement sous forme d'OCABSA

Europlasma a conclu un nouveau contrat de financement avec European High Growth Opportunities Securitization Fund, sous la forme d'un contrat d'émission de 3.000 bons d'émission d'OCABSA (les « BEOCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 30.000.000 d'euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2019 a autorisé l'émission des BEOCABSA correspondants.

Dans ce cadre au 20 janvier 2020, Europlasma a déjà procédé au tirage des 4 premières tranches d'OCABSA pour un montant nominal total de 8 millions d'euros.

Présentation de la nouvelle stratégie du Groupe

En novembre 2019, Europlasma a présenté sa nouvelle orientation stratégique, reposant sur trois axes principaux de développement :

- une offre technologique capable de répondre aux enjeux économiques et environnementaux de vastes marchés ;
- une stratégie commerciale fondée sur la vente de technologies et le partage des bénéfices induits ;
- un pragmatisme économique visant à rationaliser les investissements et à valoriser les actifs industriels.

Cette stratégie doit permettre de faire évoluer radicalement le modèle économique d'Europlasma en maximisant les revenus et la rentabilité générés par les solutions du Groupe tout en maîtrisant les capitaux engagés dans l'exploitation de la technologie.

De plus, Europlasma a décidé de se concentrer sur la fourniture de technologies exploitées par des tiers partenaires et d'introduire progressivement dans ses contrats un intéressement aux bénéfices induits par ses solutions.

Branche d'activité Solutions Plasma

L'activité des solutions plasma a été ralentie au cours de la période de redressement judiciaire. Elle a consisté principalement dans la fourniture de pièces de rechange et au suivi de projets déjà réalisés.

Par ailleurs, un accord de partenariat avec Orano Cycle a été conclu en date du 5 septembre 2019. Cet accord prévoit deux volets, à savoir :

- un volet industriel visant à développer de nouvelles installations de traitement de déchets dangereux conventionnels et de déchets nucléaires ;
- un volet Recherche & Développement, dont la mise en place d'un centre de recherche commun localisé sur le site de Morcenx-la-Nouvelle.

Le Groupe s'est également positionné sur la valorisation des REFOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères), communément appelés cendres volantes. Dans ce cadre, le Groupe a signé en décembre 2019 un accord de coopération avec la ville de LaiXi en vue du déploiement des technologies du Groupe en Chine. De cet accord a découlé, en janvier 2020, la signature d'une LOI avec un industriel Chinois pour le développement et la réalisation de quatre unités complètes de vitrification des cendres volantes.

Activité Traitement de l'Amiante

Les équipes procèdent actuellement au réaménagement du site d'Inertam pour une réouverture mi 2020. Ces travaux permettront d'augmenter le taux de disponibilité de l'usine, de réduire les coûts d'exploitation et par conséquent d'accroître la rentabilité de l'installation.

Cette remise en service permettra dans un premier temps de réduire le stock d'amiante présent sur le site, avant de reprendre les réceptions de nouveaux déchets. En outre, l'aménagement d'une zone de stockage de plus de 8.000 m² et l'ajout d'un four additionnel demeurent prioritaires.

Il est rappelé que le potentiel commercial de cette technologie de destruction définitive de l'amiante par la torche à plasma est l'un des pivots de la stratégie actuelle du Groupe

Secteur Energies Renouvelables

Il est envisagé une reconfiguration du site de CHO Morcenx, initialement centré sur la production d'énergie verte. La production d'énergie renouvelable issue de la gazéification de déchets complexes

constituerait une ressource économique complémentaire fondant un modèle de rentabilité vertueux indépendant de contrat d'obligation d'achat subventionné.

Le développement des projets CHO Tiper, CHO Locminé et CHO Le Poher est suspendu à ce jour. Les équipes et la Direction travaillent à une redéfinition des projets industriels et évaluent la pertinence de ces projets dans l'orientation stratégique du développement futur du Groupe.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer au rapport financier semestriel 2019 disponible sur le site du Groupe : www.europlasma.com, dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information règlementée ».

Prochaine publication : résultats annuels 2019, en avril 2020.

Sur ces comptes du premier semestre 2019, Jérôme Garnache-Creuillet, Président-Directeur Général du Groupe déclare « *Ces comptes semestriels, publiés conformément à la réglementation, ne reflètent pas la nouvelle stratégie du Groupe.* »

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication
+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse
+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs
+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans les rapports financier et de gestion 2018 disponibles sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.